



RAPPORT D'ACTIVITÉS

CHER INGÉNIERIE DES TERRITOIRES

2024



www.cher-ingenierie.fr

Éditorial

Une maison commune, au service de l'ingénierie et des territoires

Pour Cher Ingénierie des Territoires, 2024 a été une année riche, d'adaptation et de dynamique collective. Au service des collectivités du Cher, notre agence technique départementale a poursuivi sa mission fondatrice : accompagner les territoires dans la conception, la mise en œuvre et la sécurisation de projets publics de qualité, moteurs d'attractivité et de développement local.

Dans un contexte où les enjeux territoriaux s'intensifient - qu'ils concernent l'habitat, la mobilité, la transition écologique ou encore le maintien des services publics - CIT a réaffirmé sa capacité à proposer un appui technique de proximité, réactif et à haute valeur ajoutée pour ses membres.

Cette année a été marquée par deux évolutions majeures.

D'abord, la co-construction d'un catalogue de prestations avec une participation active de nos collectivités adhérentes. Ce travail collaboratif, rigoureux et constructif, a permis de revisiter l'offre de services proposée par l'agence : ajustement des prestations existantes, création de nouveaux accompagnements, et réflexion approfondie sur l'évolution des modalités tarifaires.

L'objectif est resté clair : préserver notre modèle solidaire sans fragiliser les équilibres financiers de l'agence. Je tiens ici à saluer l'implication des élus et techniciens qui ont participé à cette démarche : leur contribution a été précieuse pour garantir la pertinence et la lisibilité de notre action.

Ensuite, l'installation de l'agence au sein de la maison départementale Cher Habitat Conseils et Services, inaugurée en mars 2025, marque une étape structurante. Ce lieu fédère désormais, dans une logique de guichet unique, l'ensemble des acteurs de l'ingénierie et du conseil autour de l'habitat et de l'aménagement : Caue, Adil, Soliha, Action Logement, Alec et bien sûr, CIT. Cette nouvelle implantation nous permettra demain de renforcer les synergies entre partenaires et de proposer aux collectivités une réponse encore plus intégrée à leurs besoins.

Au fil de ces pages, vous découvrirez le bilan de nos actions, reflet de l'engagement quotidien de nos équipes et de la confiance renouvelée des collectivités du Cher. C'est dans cet esprit de coopération, d'adaptabilité et de service public partagé que nous continuerons à œuvrer, ensemble, au service de nos territoires.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Jacques FLEURY

*Président de Cher Ingénierie des Territoires
Président du Conseil Départemental du Cher*



sommaire

L'Agence



Edito	p.1
L'Agence	p.3
Le cadre d'intervention	
La gouvernance	p.4
L'organisation de l'Agence en 2024	p.6
L'accompagnement des projets	p.7
Les cotisations	p.8
Les adhérents	p.10
Les Conseils d'Administration	p.15
Le budget 2024	p.16
Le débat d'orientation budgétaire 2025	p.17
Les réalisations en 2024	p.18
Le laboratoire routier	p.22
Berry numérique	p.23
Les projets réalisés en 2024 :	
Vouzeron, une salle des fêtes agrandie et rénovée	p.24
Preuilly, effacer les stigmates de la tempête de juin 2023	p.25
Une plaine inter générationnelle de jeux et de loisirs à Soye-en-Septaine	p.26
Restructuration du restaurant scolaire de Foëcy	p.27
Berry-Bouy, un nouveau réseau de chaleur	p.28
Chassy, une nouvelle vie pour l'école	p.29
Une concession de service public pour l'espace multi-accueil de la Communauté de Communes Arnon-Boischaud-Cher	p.30
Baugy et SIAEPA Cuffy-Cours les Barres, renouvellement des concessions de services d'eau potable et d'assainissement collectif	p.31
Les agents du Département	p.32

Le Département du Cher a décidé de s'impliquer dans le domaine de l'ingénierie publique en créant en 2015 une Agence technique départementale pour accompagner les Communes et EPCI dans leurs projets. Ce choix s'est imposé pour pallier notamment à la suppression en 2014 de l'assistance que l'Etat apportait aux Communes.

L'Agence Cher Ingénierie des Territoires (CIT) est un Etablissement Public Administratif (EPA) dont les services rendus à ses adhérents s'assimilent à des prestations intégrées. Elle apporte ainsi aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux qui le demandent, une aide à la décision dans les domaines de compétences du Département.

Depuis 2015, l'Agence Cher Ingénierie des Territoires apporte aux élus du Cher des réponses concrètes à leurs préoccupations quotidiennes afin de sécuriser leurs décisions et de les accompagner dans l'exercice de leurs fonctions.

La raison d'être de l'Agence est d'intervenir dans les projets communaux et intercommunaux en intégrant **toutes les problématiques : architecture, paysage, urbanisme, environnement, tourisme, patrimoine, montage juridique et financier.**

« L'Agence se veut être un outil facile, accessible et souple dans son fonctionnement ».

Le cadre d'intervention

L'Agence a pour mission d'apporter aux Communes et aux Etablissements Publics Intercommunaux (EPI) adhérents qui le demandent, **de l'assistance et du conseil dans les domaines techniques, financiers et administratifs.**

Au-delà de cette première étape et, si le bénéficiaire le souhaite, l'Agence accompagne la collectivité dans la réalisation de son projet. Une convention d'Assistance Technique (AT) ou d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) est alors signée pour fixer les modalités administratives, techniques et financières.



L'Agence

La gouvernance

Conformément aux statuts, la structure est gouvernée par ses adhérents et par des représentants du Conseil Départemental.

L'Assemblée Générale

Son rôle : elle détermine les orientations de politique générale de l'Agence.

Sa composition : elle est composée des représentants délégués de chaque adhérent et de 6 représentants du Département du Cher désignés, dont le Président du Conseil départemental, Président de droit de l'Agence CIT.

L'Assemblée Générale 2024

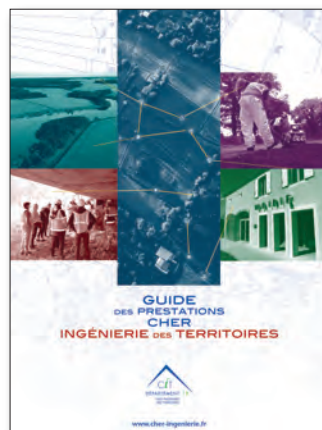
Elle s'est réunie le jeudi 27 juin 2024 à 10h dans la salle du Duc Jean à l'Hôtel du Département de Bourges, en présence de près de 74 membres.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Présentation du rapport d'activités 2023,
- Présentation du catalogue des prestations de l'Agence CIT,
- Points d'actualités partenaires : CAUE, Alec 18.

Lors de l'assemblée générale du 27 juin 2024, les adhérents suivants ont accepté d'intégrer le groupe de travail « Catalogue de prestations » aux côtés du Président J. Fleury et des vice-présidents Patrick Barnier et Olivier Hurabielle. Ils ont fourni un travail tout au long de l'année permettant d'identifier des nouveaux besoins, d'actualiser les modes d'intervention tout en préservant l'équilibre financier de l'agence.

<i>Fleury Jacques</i>	<i>Gonthier Gilles</i>
<i>Barnier Patrick</i>	<i>Gosse Edouard</i>
<i>Hurabielle Olivier</i>	<i>Hanquiez-Pautrat Karelle</i>
<i>Pons Gabriel</i>	<i>Liano Jacques</i>
<i>Mechin Serge</i>	<i>Margerin Pascal</i>
<i>Debono Yves</i>	<i>Mereau Pascal</i>
<i>Durand Denis</i>	<i>Normand Franck</i>
<i>Gillet Pascal</i>	<i>Raduget Annie</i>



L'Agence

Le Conseil d'administration

Son rôle : il représente l'exécutif et est chargé des conditions de fonctionnement et d'administration de la structure. Il comprend 12 membres, avec son Président Jacques Fleury, répartis en 2 collèges. Il délibère notamment sur les décisions budgétaires, le tarif des interventions, la gestion du personnel et les conventions de partenariat. Il s'est réuni quatre fois en 2024 (voir détail p. 15).

Le collège des conseillers départementaux

composé de **6 membres** désignés par l'Assemblée départementale avec comme titulaires :

Jacques Fleury, Président
Philippe Charrette,
Patrick Barnier,
Catherine Rebottaro,
Christian Gattefin,
Serge Mechin

et leurs suppléants :
Marie-Line Cirre,
David Dallois,
Sophie Chestier,
Florence Pierre,
Patrick Bagot,
Franck Michoux.

Le collège représentatif des adhérents

composé de **6 représentants** désignés par les adhérents avec comme titulaires :

Maryse Jacquin-Salomon,
Philippe Moisson,
Olivier Hurabielle,
Rémy Pointereau,
Gabriel Pons,
Pascal Margerin

et leurs binômes :
Pierre Grosjean,
Guy Lemonnier,
Edith Michellic,
Damien Prely,
Jean-Claude Rimbault,
Dominique Levêque.

* La cotisation annuelle n'est due que pour les adhésions intervenant avant le 1^{er} juillet de l'année concernée (sous conditions)



L'Agence

L'organisation 2024

Une équipe permanente restreinte et les agents du Département

L'Agence Cher Ingénierie des Territoires est organisée autour de six personnes aux compétences pluridisciplinaires qui assurent le fonctionnement général de l'Agence. Cette équipe prend en charge des dossiers dans des secteurs d'expertises déterminées (bâtiment, aménagement, urbanisme, environnement, foncier, tourisme...).

Les structures partenaires comme l'ADIL, SOLIHA, l'ALEC et le CAUE sont également sollicitées sur certains dossiers dont le traitement nécessite une expertise spécifique.

Leur regroupement physique au sein de la Maison Cher Habitat, conseils et services qui s'est organisés tout le long de l'année 2024 facilitera à l'avenir les collaborations et rendra plus fluide et plus efficace les échanges.

L'équipe «bâtiment» s'est renforcée avec l'arrivée d'Anthony Dondina au 1^{er} mai 2024.



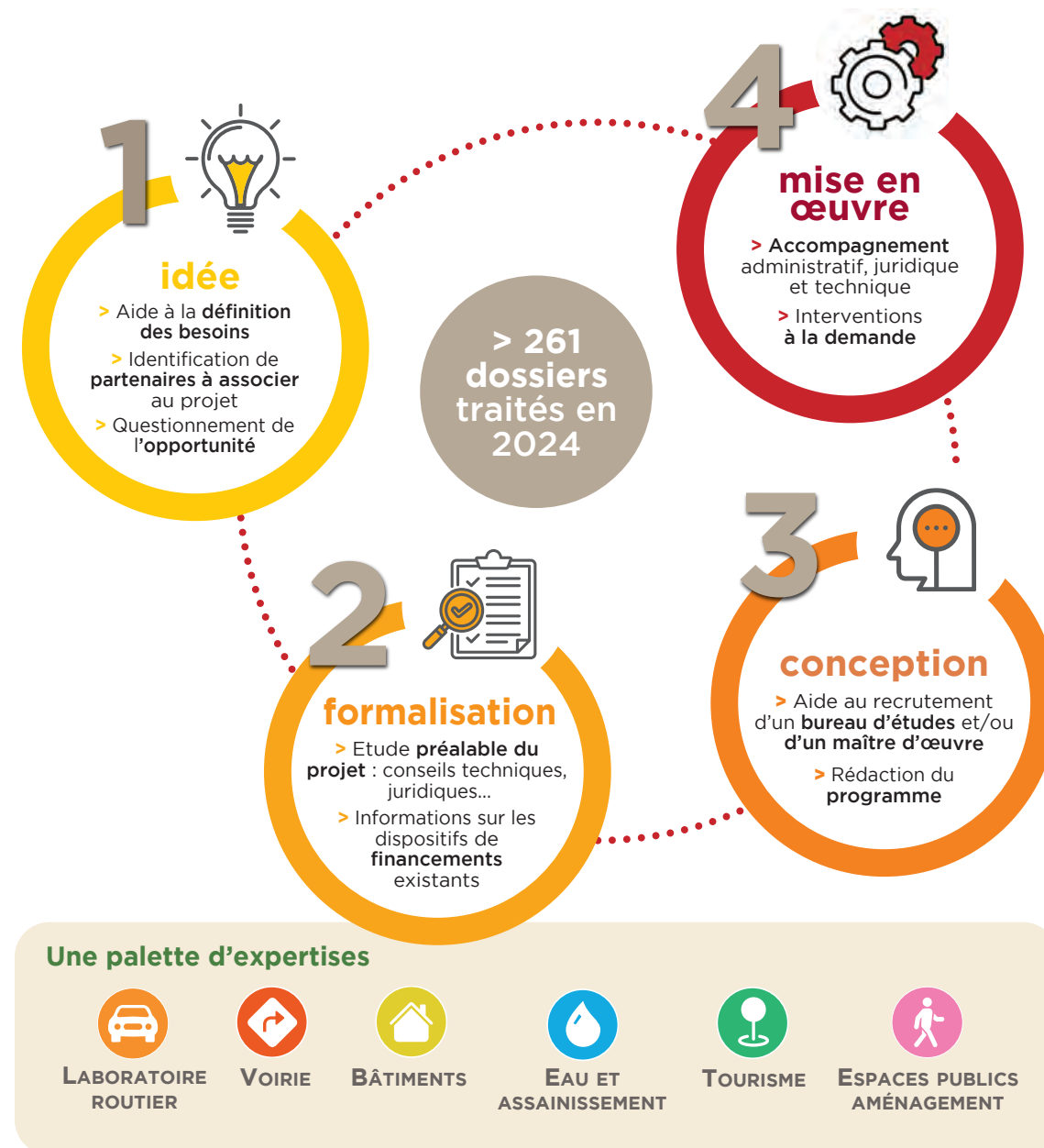
De gauche à droite :
Renaud Blond chef de projets aménagement, tourisme, environnement et foncier,
Nathalie Legros-Loriot assistante administrative et comptable,
Mathias Bouguereau chef de projets bâtiment,
Caroline Edilber directrice,
Anthony Dondina chef de projets bâtiment et **Corinne Guédé** cheffe de projets bâtiment.

En 2024, le recours aux services du Département pour la réalisation de missions de Conseil et d'Assistance a mobilisé 95 agents (cf. p.32) représentant environ 8720 heures.

L'Agence

L'accompagnement des projets

> Conseils, aide et assistance tout au long du projet.



Les cotisations

L'adhésion fait l'objet du versement d'une cotisation annuelle d'un montant fixé par le Conseil d'Administration. Cette cotisation est établie de la manière suivante :

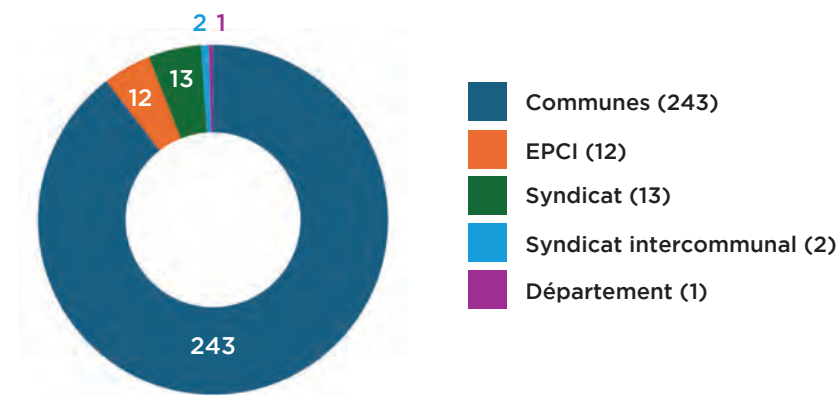
- Pour les EPCI, la cotisation est modulée en fonction du niveau d'adhésion des Communes qui les composent.
- Pour les Communes qui adhèrent sans que l'EPCI auquel elles sont rattachées n'adhère : l'adhésion est de **1 euro TTC** par habitant.

Taux adhérents	EPCI	Commune
0	-	1 € TTC
inférieur à 25%	0,70 € TTC	0,90 € TTC
+ de 25% à 50%	0,80 € TTC	0,70 € TTC
+ de 50% à 75%	0,90 € TTC	0,50 € TTC
supérieur à 75%	1 € TTC	0,20 € TTC
Conseil Départemental 18	1,30 € TTC	
Syndicat Départemental	0,10 € TTC	
Syndicat Intercommunal	0,40 € TTC	

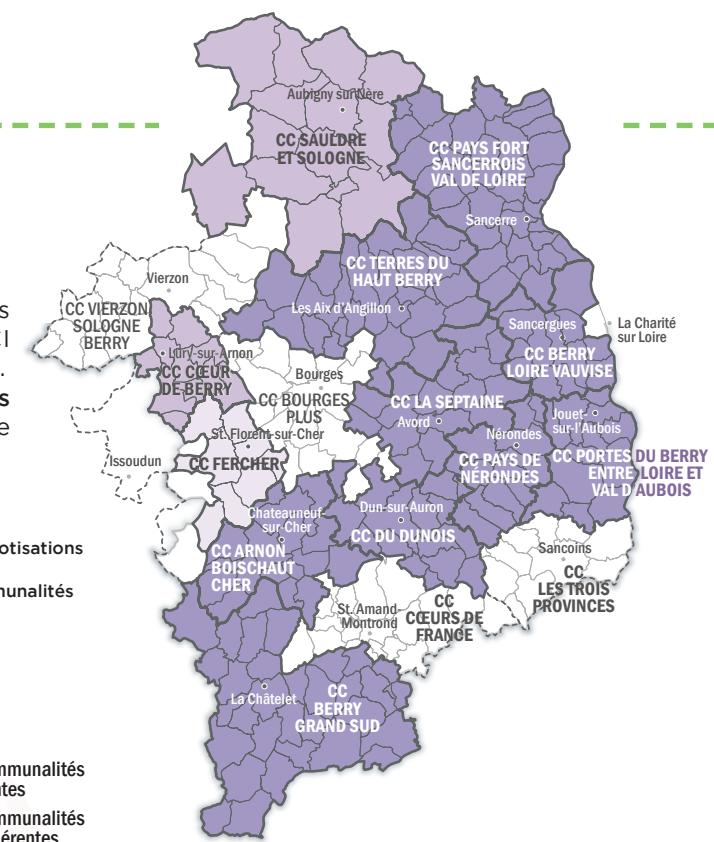
Malgré un contexte budgétaire général contraint, le Conseil d'administration stabilise le montant des cotisations pour la 9^e année consécutive.



85 % des Communes du département sont adhérentes à l'agence Cher Ingénierie des Territoires



Le mode de calcul des cotisations favorise la solidarité des EPCI envers leurs Communes membres. Environ **70% des Communes adhérentes** cotisent à hauteur de 0.20 € TTC/habitant.



Les adhérents

12 communautés de communes adhérentes

Arnon-Boischaut-Cher
Berry-Loire-Vauvise
Terres du Haut Berry
Pays Fort-Sancerrois-Val de Loire
La Septaine
Sauldre et Sologne
Pays de Néronde
Portes du Berry entre
Loire et Val d'Aubois
Fercher
Le Dunois
Berry Grand Sud
Cœur de Berry

2 syndicats départementaux

Syndicat du Canal de Berry
Syndicat Départemental
d'Energie du Cher

271 adhérents

- 243 communes
- 12 communautés de communes
- 13 syndicats de communes
 - 2 syndicats départementaux
 - Le Département du Cher

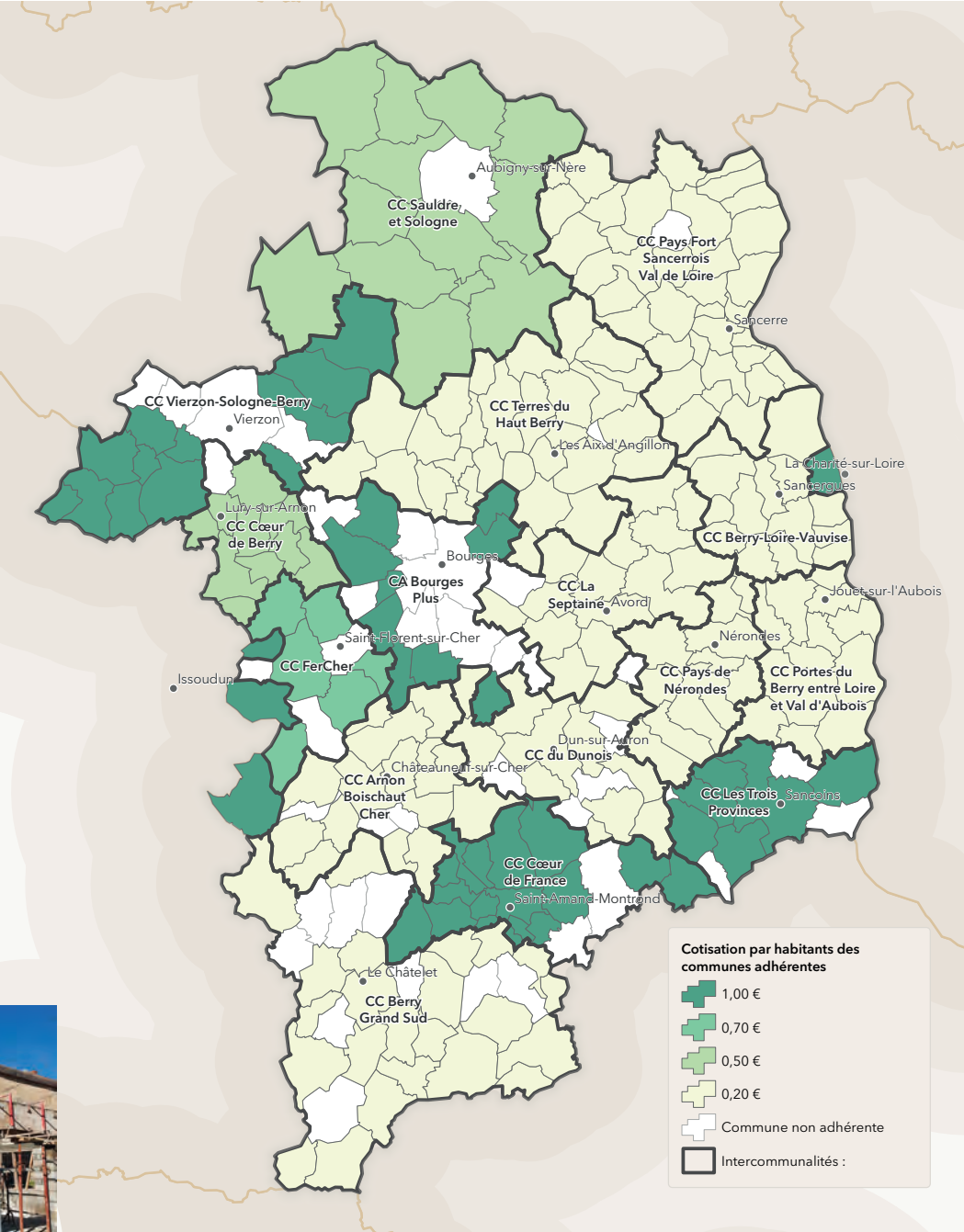
13 syndicats intercommunaux

SIAEP Brinon-Clémont
SIAEP Presly-Ennordres
SIAEP Lury - Chéry - Cerbois
SIAP Genouilly - Dampierre en Graçay
St. George sur la Prée
SMAEP de Néronde
SIAEP Drevant
SIAEP Ménétréol - Thauvenay - St. Bouize
SIAEP Azy - Etréchy
SIAEP Barlieu
SIVU Fontaine St. Clair
SIAEP Farges - Villabon
SIVOM Sologne Pays Fort
SIAEP Cuffy Cours les Barres

Le Département du Cher adhère à l'Agence et soutient son fonctionnement

Carte des adhérents en 2024

Communes et Communautés de Communes



Les adhérents

Au 31 décembre 2024, les 271 adhérents que compte l’Agence se répartissent comme suit :

Années	Communes	Communauté de Communes	Syndicat de communes	Syndicat départementaux	Département du Cher	Total
2019	193	8	6	1	1	209
2020	211	8	10	2	1	232
2021	225	8	11	2	1	247
2022	232	10	13	2	1	258
2023	240	12	13	2	1	268
2024	243	12	13	2	1	271

• 243 communes adhérentes

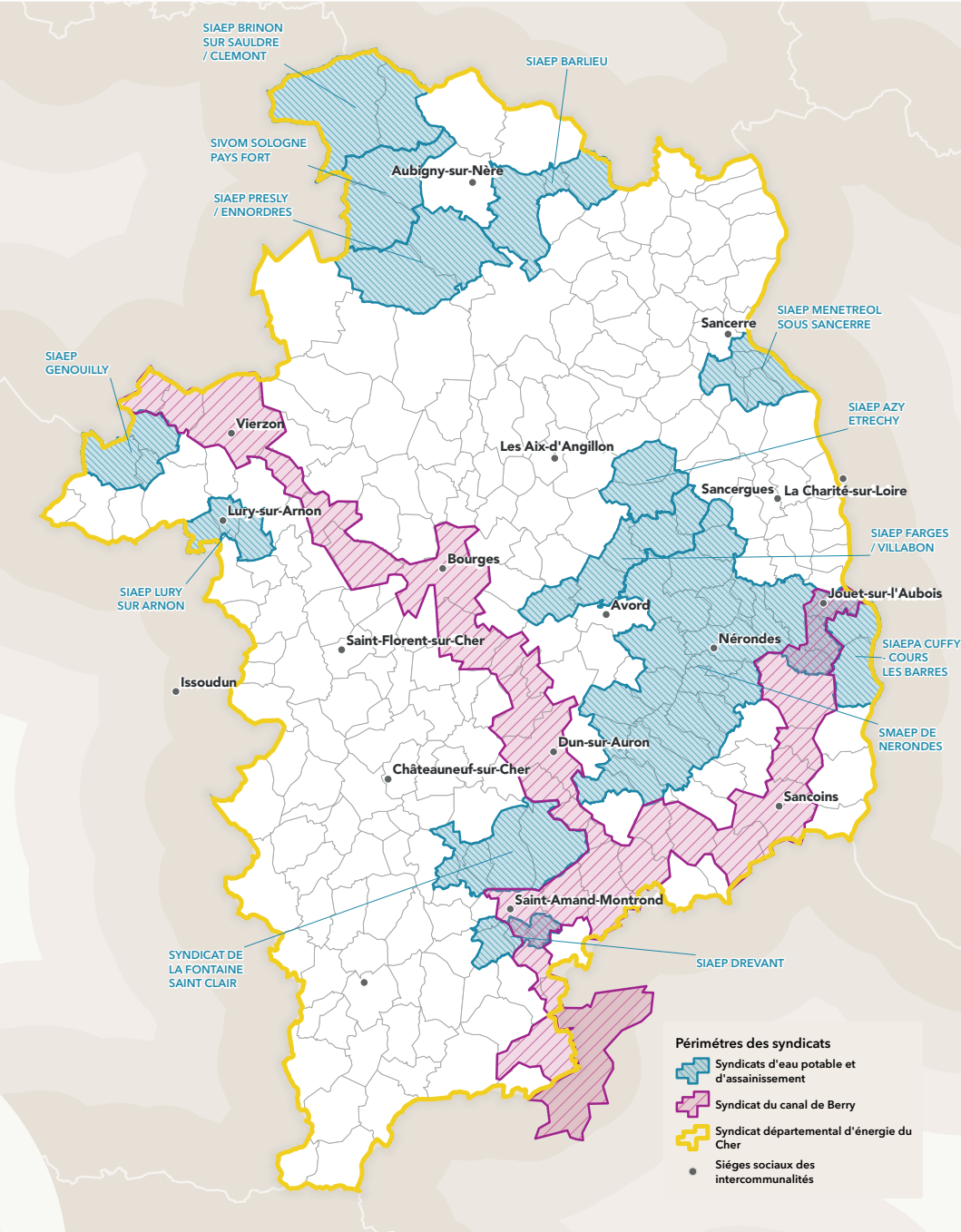
Achères	Bussy	Crosses
Ainay-le-Vieil	La Celle	Cuffy
Les Aix-d’Angillon	La Celle-Condé	Culan
Allogny	Cerbois	Dampierre-en- Crot
Allouis	Chalivoy-Milon	Dampierre-en-Gracay
Apremont-sur-Allier	Chambon	Drevant
Arcay	La Chapelle-d’Angillon	Dun sur Auron
Arcomps	La Chapelle-Hugon	Ennordres
Argent-sur-Sauldre	La Chapelle-Montlinard	Epineuil-le-Fleuriel
Argenvières	La Chapelle St. Ursin*	Etrechy
Arpheuilles	La Chapelotte	Farges-Allichamps
Aubinges	Charentonnay	Farges-en-Septaine
Augy-sur-Aubois	Charly	Feux
Avord	Charost	Flavigny
Azy	Chassy	Foëcy
Bannay	Chateaumeillant	Fussy
Bannegon	Chateauneuf-sur-Cher	Gardefort
Barlieu	Le Chatelet	Garigny
Baugy	Chaumoux-Marcilly	Genouilly
Beddes	Le Chautay	Germigny-l’Exempt
Beffes	Chavannes	Givardon
Belleville-sur-Loire	Chéry	Graçay
Bengy-sur-Craon	Chezal-Benoit	Groises
Berry-Bouy	Civray	Gron
Bessais-le-Fromental	Clémont	La Groutte
Blancafort	Colombiers	La Guerche-sur-l’Aubois
Blet	Concressault	Henrichemont
Boulleret	Corquoy	Herry
Bouzais	Couargues	Humbligny
Brécy	Cornusse	Ignol
Brinay	Cours-les-Barres	Ineuil
Brinon-sur-Sauldre	Couy	Ivoy-le-Pré
Bruère-Allichamps	Crézancy-en-Sancerre	Jalognes
Bué	Croisy	Jars

Les adhérents

Jouet-sur-l’Aubois	Ourouer-les-Bourdelins	Sainte Solange
Jussy-Champagne	Parassy	Sainte Thorette
Jussy-le-Chaudrier	Parnay	Saint Vitte
Lapan	La Perche	Sancergues
Lazenay	Pigny	Sancerre
Léré	Plou	Sancoins
Levet	Poisieux	Santranges
Le Subdray	Le Pondy	Saulzay le Potier*
Lignieres	Précy	Savigny-en-Sancerre
Limeux	Presly	Savigny-en-Septaine
Lissay-Lochy	Preuilly	Sennecay
Loye-sur-Arnon	Préveranges	Sens-Beaujeu
Lugny-Champagne	Quantilly	Serruelles
Lunery	Quincy	Sevry
Lury-sur-Arnon	Reigny	Sidiailles
Maison nais	Rians	Soulangis
Marçais	Sagonne	Soye-en-Septaine
Mareuil-sur-Arnon	Saint Amand-Montrond	Subigny
Marmagne	St. Ambroix*	Sury-Près-Léré
Marseilles-les-Aubigny	Saint Baudel	Sury-en-Vaux
Massay	Saint Bouize	Sury-es-Bois
Meillant	Saint Caprais	Tendron
Menetou-Couture	Saint Christophe le Chaudry	Thaumiers
Menetou-Ratel	Saint Denis-de-Palin	Thauvenay
Menetou-Salon	Saint Eloy-de-Gy	Thou
Ménétréol-sous-Sancerre	Sainte Gemme-en-Sancerrois	Torteron
Ménétreol-sur-Sauldre	Saint Georges-de-Poisieux	Uzay-le-Venon
Méry-es-Bois	Saint Georges-sur-la-Prée	Vailly-sur-Sauldre
Montigny	Saint Georges-sur-Moulon	Vallenay
Montlouis	Saint Germain-des-Bois	Vasselay
Mornay-Berry	Saint Germain du Puy	Veaugues
Morogues	Saint Hilaire-de-Court	Venesmes
Moulins-sur-Yèvre	Saint Hilaire-de-Gondilly	Verdigny
Nancay	Saint Hilaire-en-Lignieres	Vereaux
Nérondes	Saint Laurent	Vernais
Neuilly-en-Dun	Saint Léger-le-Petit	Vesdun
Neuilly-en-Sancerre	Saint Loup-des-Chaumes	Vignoux-sous-les-Aix
Neuvy-Deux-Clochers	Saint Martin-d’Auxigny	Villabon
Neuvy-le-Barrois	Saint Martin-des-Champs	Villegenon
Neuvy-sur-Barangeon	Saint Maur	Villeneuve-sur-Cher
Nohant-en-Goût	Saint Michel de Volangis	Villequiers
Nohant-en-Gracay	Sainte Montaine	Vinon
Le Noyer	Saint Outrille	Vorly
Nozieres	Saint Palais	Vornay
Oizon	Saint Pierre-les-Bois	Vouzeron
Orcenais	Saint Pierre-les-Etieux	
Orval	Saint Priest-la-Marche	
Osmary	Saint Satur	

* 3 nouveaux adhérents 2024

Carte des syndicats adhérents 2024



Les Conseils d'Administration 2024

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois en 2024 pour examiner les ordres du jour suivants : (F) Fonctionnement, (B) Budgétaire, (RH) Ressources humaines

22 FÉVRIER 2024

- F - Approbation du compte-rendu du 32^e Conseil d'Administration - CA du 22 décembre 2023
- B - Approbation de la reprise anticipée du résultat 2023 - affectation anticipée
- B - Approbation du budget primitif 2024
- RH - Approbation du tableau des effectifs de l'agence Cher Ingénierie des Territoires
- RH - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition d'un agent dans le grade de Technicien Principal 1^e classe dans l'emploi de Cheffe de Projets, à intervenir avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Cher

23 MAI 2024

- F - Approbation du compte-rendu du 33^e Conseil d'Administration - CA du 22 février 2024
- B - Approbation du compte de gestion 2023
- B - Approbation du compte administratif 2023
- B - Approbation de l'affectation de résultat 2023
- F - Approbation des tarifs applicables pour le calcul des cotisations 2024

10 OCTOBRE 2024

- F - Approbation du compte-rendu du 34^e Conseil d'Administration - CA du 23 mai 2024
- B - Vote de la décision modificative n° 1_2024 conformément au cadre comptable
- B - Approbation de la fongibilité des crédits 2024 (M57)
- F - Approbation de la convention de mise à disposition de biens appartenant au Département du Cher
- F - Création d'un emploi permanent au grade d'ingénieur suite à promotion interne

17 DÉCEMBRE 2024

- F - Approbation du compte-rendu de 35^e Conseil d'Administration - CA du 10 octobre 2024
- F - Approbation des tarifs applicables pour le calcul des cotisations 2025
- F - Approbation du tarif horaire 2025 pour les prestations réalisées dans le cadre du bouquet de services
- F - Approbation du tarif horaire 2025 pour l'établissement des conventions d'Assistance Technique ou d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
- B - Orientations budgétaires 2025
- RH - Approbation des jours de réduction du temps de travail « Collectifs » 2025
- F - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de mutualisation entre le Département du Cher et l'agence Cher Ingénierie des Territoires
- F - Approbation de la convention de mise à disposition de véhicule entre le Département du Cher et l'agence Cher Ingénierie des Territoires

• Soit 23 délibérations :
12 en fonctionnement (F), 8 en budgétaire (B), 3 en ressources humaines (RH)

Le budget 2024

COMPTE ADMINISTRATIF

L'exécution du budget de l'exercice 2024 fait apparaître les résultats suivants :

En 2024, pour la première fois, le Conseil d'administration a décidé de voter un budget en sur-équilibre en reprenant le résultat arrêté dans le compte administratif de l'exercice précédent. Les cotisations augmentent par le jeu des nouvelles adhésions. Les ventes de prestations sont également en hausse. Cette augmentation est due d'une part au volume des affaires mais également à la hausse du tarif horaire (35 € HT en 2023 contre 40 € HT en 2024).

En dépenses, les charges de personnels sont en hausse du fait du recrutement d'un chef de projets bâtiment supplémentaire. Le poste achat d'études correspond au remboursement au Département des heures réalisées par les agents du Département pour les adhérents. La hausse de ce poste s'explique également par l'augmentation du taux horaire du volume d'affaires traitées.

NATURE DES DÉPENSES	PRÉVUES HT (BP et DM)	RÉALISÉES HT
Achat d'études	362 000,00 €	365 944,87 €
Autres dépenses de fonctionnement	55 550,00 €	47 982,70 €
Charges de personnel et frais assimilés	344 605,00 €	341 496,31 €
Autres charges de gestion courantes	100,00 €	1,08 €
Total des dépenses	762 055,00 €	755 424,96 €

NATURE DES RECETTES	PRÉVUES HT (BP et DM)	RÉALISÉES HT
Cotisations des adhérents	538 245,92 €	538 245,92 €
Ventes de prestations	160 000,00 €	163 144,74 €
Remboursement MAD	12 000,00 €	11 772,06 €
Arrondi PASS	100,00 €	-
Remboursement salaire (assurance statutaire)	7 400,00 €	10 088,11 €
Résultat cumulé de fonctionnement	309 496,19 €	-
Bilan des recettes	1 027 242,11 €	723 250,83 €

Résultat de l'année 2024	- 32 174,13 €
RÉSULTAT CUMULÉ de fonctionnement 2024	277 322,06 €

L'Agence enregistre un résultat négatif

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

Les orientations budgétaires prises en compte pour l'élaboration du budget 2025 sont les suivantes :

LES DÉPENSES

Achats d'études

Ce poste comprend notamment le remboursement au Département des prestations dues au titre du bouquet de services et le remboursement des prestations d'assistance sur conventions (assistance technique et assistance à la maîtrise d'ouvrage). 320 000 € HT répartis comme suivant : pour le bouquet de services : 240 000 € HT (soit 6 000 heures) et pour les conventions : 80 000 € HT. Projections réalisées sur la base des affaires en cours et en intégrant un volume de nouvelles conventions à intervenir en 2025.

Le débat d'orientation budgétaire 2025

Autres dépenses de fonctionnement

Ce chapitre comprend les dépenses courantes : véhicule, loyer, assurances, communication... Prise en compte de l'augmentation des polices d'assurance et du montant du loyer (+ 12 000,00 € suite intégration de la maison Cher-Habitat). Intégration également du coût d'impression du catalogue.

Charges de personnel

Les charges de personnel sont en augmentation (+ 20 000,00 €) par rapport au budget primitif 2024 voté pour différentes raisons (CNRACL, GVT).

LES RECETTES

Cotisations

Les adhésions ne progressent qu'à la marge désormais au regard du taux d'adhésion sur le territoire départemental.

Le montant des cotisations est estimé à 528 500,00 € pour 2025 (stable par rapport à 2024).

Ventes de prestations

Pour 2025, au regard du nombre de conventions signées et de la prévision de la baisse des sollicitations due à la fin du mandat.

NATURE DES DÉPENSES	BP 2024	MOUVEMENTS DM1	BP + DM	OB 2025
11 - Charges à caractère général (achat d'études)	336 000,00 €	26 000,00 €	362 000,00 €	320 000,00 €
11 - Autres dépenses de fonctionnement	46 350,00 €	9 000,00 €	55 350,00 €	60 000,00 €
12 - Charges de personnel et frais assimilés	339 605,00 €	5 000,00 €	344 605,00 €	360 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	100,00 €	-	100,00 €	100,00 €
TOTAL des dépenses	722 055,00 €	40 000,00 €	762 055,00 €	740 100,00 €

NATURE DES RECETTES	BP 2024	MOUVEMENTS DM1	BP + DM	OB 2025
70 - Produits des services - cotisations	527 800,00 €	10 445,92 €	538 245,92 €	528 500,00 €
70 - Produits des services - ventes prestations	132 000,00 €	28 000,00 €	160 000,00 €	120 000,00 €
70 - Remboursement MAD	12 000,00 €	-	12 000,00 €	12 000,00 €
75 - Autres produits d'activité	100,00 €	-	100,00 €	100,00 €
064 - Remboursement salaire	7 400,00 €	-	7 400,00 €	2 400,00 €
Résultat de fonctionnement reporté	309 496,19 €	-	309 496,19 €	263 896,19 €
TOTAL des recettes	988 796,19 €	38 445,92 €	1 027 242,11 €	926 896,19 €

Les réalisations 2024

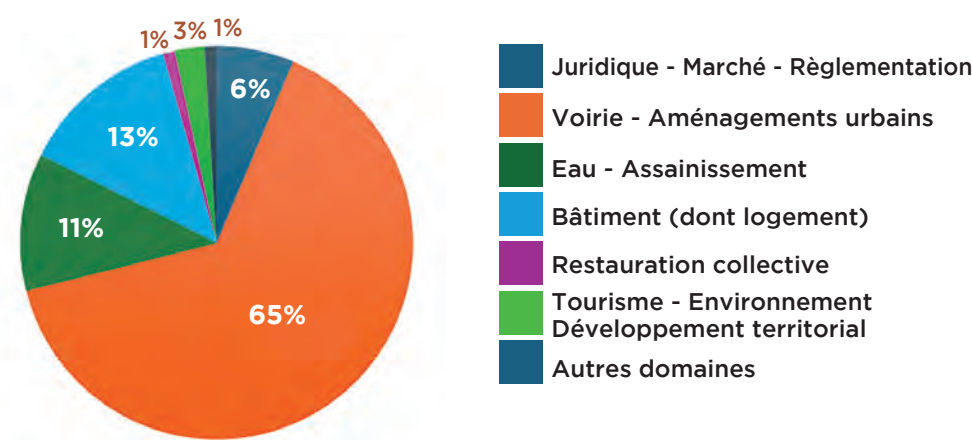
Les réalisations 2024 au titre du bouquet de services

Les sollicitations 2024 marquent un léger fléchissement. Les demandes liées à la voirie progressent faiblement mais restent majoritaires, elles concernent pour moitié des problématiques en lien avec la sécurité (comptage de vitesses, expérimentations, aménagement de sécurité...).

Après une très forte augmentation en 2023, les demandes relatives aux opérations de bâtiments ralentissent. Il en est de même pour les affaires relevant du domaine de l'eau et de l'assainissement. Ce ralentissement relatif annonce la période préélectorale.

MISSION - ANNÉE	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Voirie - Aménagements urbains	123	159	221	139	120	132
Bâtiment (dont logement)	12	37	43	35	47	27
Eau - Assainissement	9	24	23	11	31	23
Usage des TIC	6	0	0	1	0	0
Juridique - Marché - Règlementation	15	14	14	18	6	13
Restauration collective	-	-	4	1	1	2
Tourisme / Environnement / Développement territorial	-	-	4	12	6	5
Autres domaines	0	8	6	0	1	2
TOTAL	165	242	315	217	212	204

Répartition des domaines d'intervention sollicités en 2024 en pourcentage



Les réalisations 2024

Missions d'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) et d'AT (Assistance Technique)

L'année 2024 est marquée par un nouvel accroissement des affaires (+32,5 %). On note une stagnation des conventions liées aux travaux de voirie au bénéfice des prestations offertes par le laboratoire routier départemental.

Les opérations de bâtiments sont en forte augmentation (+140%). Cette progression est en lien direct avec le nombre d'études de faisabilité conduites en 2023 et démontre le rôle d'aide à la décision que joue ces études et leur capacité à faire entrer les projets en phase opérationnelle.

Les demandes liées au tourisme et à l'environnement progressent ostensiblement, les affaires liées à l'eau et l'assainissement restent importantes.

MISSION - ANNÉE	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Voirie aménagements urbains	9	17	26	16	11	13
Laboratoires routiers						13
Bâtiment	18	3	7	6	5	12
Eau assainissement	14	7	21	11	24	14
Tourisme environnement	0	0	1	1	3	5
TOTAL	41	27	55	34	43	57
Montant HT	171 324 €	135 818 €	294 795 €	138 349 €	227 554 €	238 489 €

Près de 145 conventions en cours :

Le nombre d'opérations accompagnées par l'agence n'a cessé de croître depuis les trois dernières années. Au 31 décembre 2024, les conventions actives représentent un reste à facturer de 558 643,30 € HT et se répartissent comme suivant :

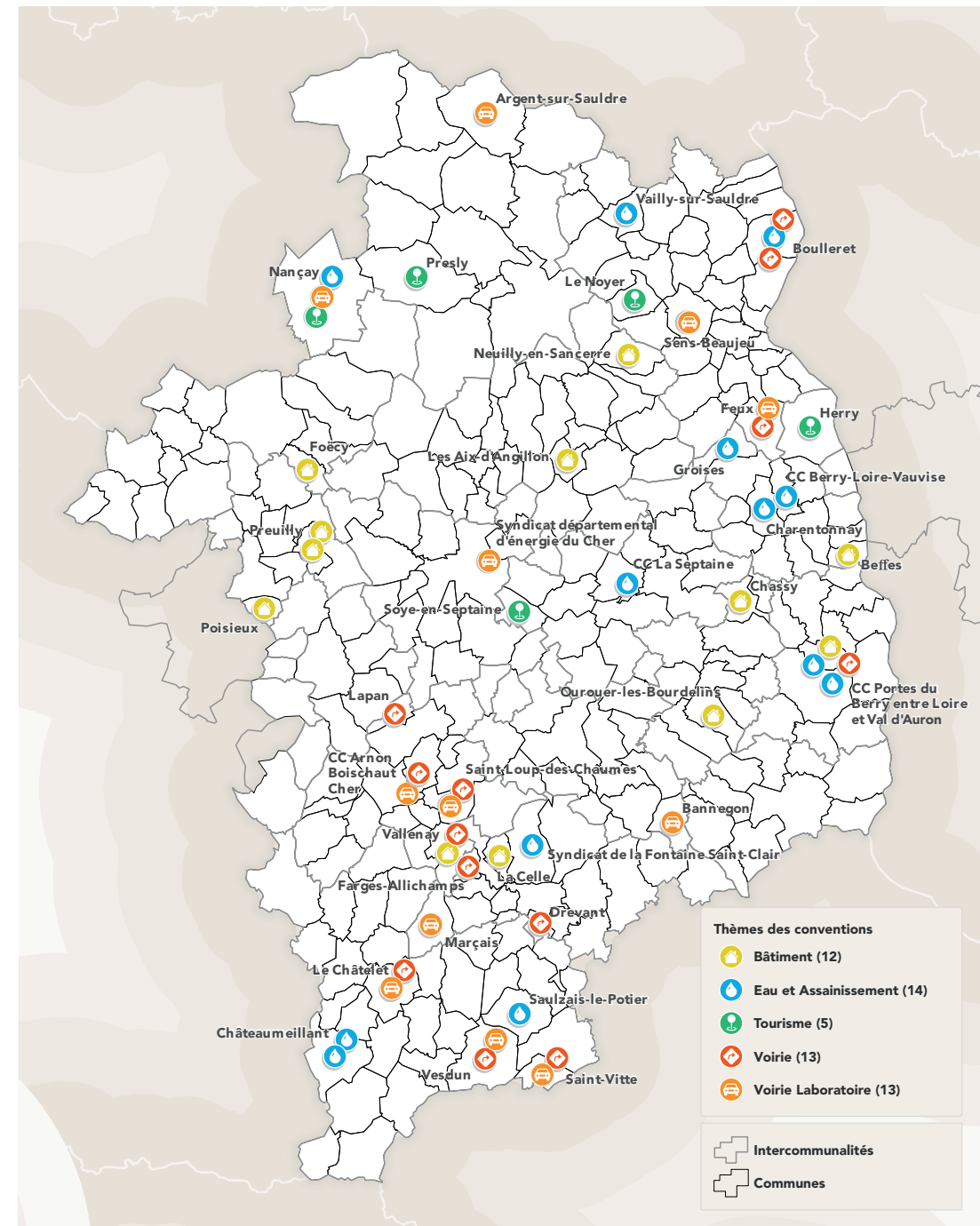
- 57 relèvent du domaine de l'eau et l'assainissement (reste à facturer de 182 866,40 € HT),
- 31 relèvent du bâtiment (reste à facturer de 189 818,80 € HT),
- 44 relèvent de la voirie (reste à facturer de 145 816,90 € HT),
- 12 relèvent du tourisme/environnement/Développement territorial/divers (reste à facturer de 40 141,20 € HT).

Les réalisations 2024

Liste des conventions signées en 2024

- **NANCAY** - Etude patrimoniale eau potable
- **NANCAY** - Etude diagnostic AC
- **SAINT-VITTE** - Assistance pour le diagnostic et le contrôle de la structure de chaussée
- **VESDUN** - Prestation du laboratoire routier
- **SAINT-LOUP-DES-CHAUMES**
Diagnostic et contrôle de la structure de la chaussée
- **CHATEAUMEILLANT**
Renouvellement de la DSP assainissement collectif
- **CHATEAUMEILLANT**
Etude diagnostic assainissement
- **SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE DU CHER** - Assistance pour le diagnostic et le contrôle de la structure de chaussée
- **NANCAY** - Aménagement du circuit du patrimoine
- **NEUILLY-EN-SANCERRE**
Création de logements dans l'ancien presbytère
- **PRESLY** - Schéma communal de randonnée
- **SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE DU CHER** - Assistance pour le diagnostic et le contrôle de la structure de chaussée
- **BANNEGON** - Prestation d'un laboratoire routier
- **MARCAIS** - Prestation du laboratoire routier
- **FEUX** - Prestations de laboratoire routier
- **VALLENAY** - Transformation de l'ancienne chapelle en cantine scolaire et salle des fêtes et création d'une chaufferie collective et de son réseau de chaleur
- **CHASSY** - Création et réhabilitation de logements
- **PREUILLY** - Reconstruction de la salle des fêtes
- **PREUILLY** - Reconstruction de la mairie
- **SENS-BEAUJEU** - Prestations de laboratoire routier
- **LA CELLE** - Réhabilitation de 2 bâtiments en logements sociaux
- **POISIEUX** - Amélioration thermique salle des fêtes et mairie
- **LE CHATELET** - Prestations du laboratoire routier
- **ARNON BOISCHAUT CHER** - Prestation du laboratoire routier sur l'OA d'Effe à Corquoy
- **ARGENT-SUR-SAUDRE** - Prestations du laboratoire routier
- **SAINT-VITTE** - Aménagement de sécurité
- **FOËCY** - Assistance à la remise aux normes de la cantine scolaire
- **HERRY** - Plaine de jeux intergénérationnelle
- **BERRY LOIRE VAUVISE** - Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectifs
- **SAINT LOUP DES CHAUMES** - Réfection de voirie VC n° 2 et le CR des Chaumes
- **BOULLERET**
Travaux de voirie rue de la poste (RD153)
- **BOULLERET** - Travaux de voirie sur la voie communale « route des Frelotteries »
- **LE NOYER** - Restauration du lavoir communal
- **PORTE DU BERRY ENTRE LOIR ET VAL D'AUBOIS**
Construction d'un bâtiment d'intérêt intercommunaire pour la mutualisation des moyens
- **LA SEPTAINE** - Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectifs
- **CHARENTONNAY** - Etude diagnostic assainissement
- **GROISES** - Etude diagnostic assainissement
- **OUROUER-LES-BOURDELINS** - Réhabilitation et extension de l'ancien bureau de poste en Mairie
- **SAULZAIS LE POTIER**
Etude diagnostic assainissement
- **LES AIX D'ANGILLON**
Restructuration du site des Vallières
- **SOYE EN SEPTAINE**
Plaine de jeux et de loisirs intergénérationnelle
- **VALLENAY** - Etablissement du tableau de classement de la voirie communale
- **PORTE DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS**
Pour la commune de La Guerche sur l'Aubois - DSP d'eau potable
- **DREVANT** - Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale
- **BOULLERET**
Suivi de la DSP de l'assainissement collectif
- **SYNDICAT DE LA FONTAINE SAINT CLAIR**
Renouvellement de la DSP d'eau potable
- **FEUX** - Sécurisation de la RD50 en direction de Sancergues
- **VESDUN** - Aménagement de la traverse du bourg
- **LE CHATELET** - Mission d'assistance à la gestion administrative et financière Reconstruction de l'OA de l'Eure sur la VC
- **ARNON BOISCHAUT CHER** - Réparations de l'OA d'Effe sur le Cher - commune de Corquoy
- **BEFFES** - Restauration des façades de l'église
- **PORTE DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS**
Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectifs sur la communauté de communes
- **VAILLY SUR SAULDRE** - Fin de contrat de DSP Assainissement eau potable
- **LAPAN** - Réfection de la voirie communale et gestion des eaux pluviales
- **FARGES ALLICHAMPS**
Aménagement de la route de la Croix (2°)
- **PORTE DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS**
Création d'aires de services pour camping car

Les réalisations 2024



Zoom sur nos partenaires

Le Laboratoire des routes au service des adhérents CIT depuis 2020

ASSISTANCE TECHNIQUE

Accompagner les adhérents pour déterminer un programme d'essais et de contrôles individualisé suivant la nature des travaux envisagés à tout moment du projet.

- Validation de fiches techniques produit,
- étude de dimensionnement,
- prestation de suivi ou de réunion de chantier,
- rédaction de rapports d'essais.

PRESTATIONS TECHNIQUES

Prélever des matériaux, analyser en laboratoire et réaliser des essais sur site :

- amiante et HAP,
- enrobés,
- graves, granulats et sols,
- bétons,
- contrôle de compactage de tranchées,
- contrôle de portance,
- carottages structuraux,
- mesures de déflexion...

Le Laboratoire routier se déplace sur l'ensemble du département pour réaliser sur devis les prestations présentes dans son barème.



LE LABORATOIRE ROUTIER AGRÉÉ LABOROUTE

Le laboratoire routier départemental participe aux travaux sur les routes départementales et contrôle la conformité des matériaux utilisés. Il est le seul laboratoire public de la région agréé Laboroute par l'IDRRIM (Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité) pour la qualité de ses analyses et de ses contrôles.

Zoom sur nos partenaires

Votre commune connectée : cap sur le numérique intelligent avec Berry Numérique

Après le déploiement du très haut débit en fibre optique, qui se termine en 2025, Berry Numérique déploie progressivement un réseau très bas débit LoRaWAN pour développer les usages numériques des acteurs publics (communes, EPCI, gestionnaires de l'eau, Département, etc...).

Concrètement, grâce à ce nouveau réseau et à une plateforme mutualisée de gestion des données, les collectivités peuvent mettre en place des capteurs permettant d'améliorer l'action publique.

Voici quelques exemples :

- la télérelève des compteurs d'eau (pour identifier des fuites, des surconsommations et collecter les données sans déplacement),
- la gestion des bâtiments publics (température, présence, taux de CO², pilotage du chauffage et de l'éclairage),
- le suivi de l'espace public (comptage des véhicules, stationnement intelligent, flux de piétons).

L'ensemble de ces services permet un suivi et/ou un pilotage simple et à distance avec un simple smartphone ou un ordinateur.

En outre, Berry Numérique accompagne les Communes dans leurs projets de déploiement de vidéoprotection en utilisant le réseau public de fibre optique et en proposant une solution de stockage des données mutualisée, sécurisée et intelligente.



Les projets réalisés en 2024

Vouzeron, une salle des fêtes agrandie et rénovée

Un bâtiment à réhabiliter

Il y a déjà plusieurs années que le projet de rénovation de la salle des fêtes de Vouzeron trottait dans la tête des élus. Le bâtiment construit, il y a un demi-siècle était issu de l'opération « mille clubs de jeunes » lancée au début des années 70. Pour mémoire, il s'agissait d'un plan national visant à développer des équipements de fabrication légère pour un accès aux animations socioculturelles pour tous. A Vouzeron, à l'époque, ce sont les associations d'alors qui ont assuré la construction des murs. Les bonnes volontés étaient assurées, mais il manquait les expertises techniques et les préoccupations du moment, n'étaient pas celles d'aujourd'hui (isolation, accessibilité etc...).

Un chantier conséquent

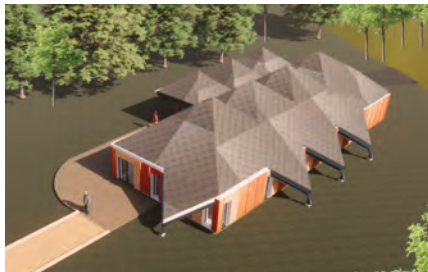
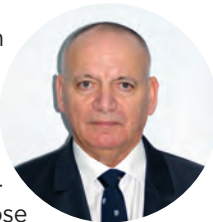
Aujourd'hui donc, il est grand temps de donner un grand coup de jeune à ce bâtiment, et, au passage l'agrandir. Il faudra donc assurer la mise aux normes puis changer le chauffage, pour passer à une chaudière de nouvelle génération (pompe à chaleur air/air) et surtout travailler l'isolation, la structure actuelle étant une véritable passoire thermique. L'accessibilité sera retravaillée afin de répondre aux dernières obligations : accessibilité PMR à la salle, bien sûr, mais également sanitaires, parking et bar. Quant à l'agrandissement, il est prévu 70 m² supplémentaires en implantant des pièces techniques sur le pourtour du bâtiment ainsi qu'une nouvelle cuisine entièrement équipée.

Différents acteurs pour réussir un beau projet

Pour passer de la discussion entre élus d'une petite commune au projet, une aide technique et administrative était indispensable. La Commune contacte alors le CAUE et le CIT dans l'objectif de monter un dossier complet et parfaitement adapté aux contraintes. Plusieurs réunions et rencontres sur place sont alors programmées. Il s'agit d'expliquer le projet, de définir les plans puis d'entamer la rédaction des cahiers des charges afin de diffuser les premiers appels d'offres pour, dans un premier temps, sélectionner un architecte. Le groupe de travail choisi un cabinet d'architectes vierzonnais. Une réunion, toujours accompagnée par l'agence, est alors pilotée avec l'architecte pour lancer les appels d'offres et pour sélectionner les futurs artisans qui seront chargés des travaux. En parallèle la Commune en lien avec le CIT et la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry entame la phase de recherche de subventions dans l'objectif de financer le projet à hauteur de 70%.

Des élus satisfaits

Zitony Harket, Maire de Vouzeron « c'est la première fois que nous utilisons les services de l'agence, nous cotisons depuis plusieurs années en sachant pertinemment que nous l'utiliserions un jour, c'est désormais chose faite... Notre projet est aujourd'hui bien avancé et nous sommes pleinement satisfait des services rendus par le CIT, l'agence sait être à l'écoute et être disponible ».



© Quatro Architecture



Les projets réalisés en 2024

Preuilly, effacer les stigmates de la tempête de juin 2023

Une tempête hors normes

C'est un sacré coup dur qu'a subi la commune de Preuilly, à l'ouest du Cher, en juin 2023. Ici, comme dans certains villages des environs, ce lundi 19 juin 2023 et cet exceptionnel orage super cellulaire, caractérisé par des chutes de grêle et un épisode tornadique, reste encore dans les mémoires des habitants et des élus. De nombreux bâtiments privés ont supporté de gros dégâts, tout comme le patrimoine communal. Outre le camping, littéralement rasé, rappelons que le toit de la mairie s'est envolé, pour retomber sur celui de la salle des fêtes occasionnant de gros dommages sur les couvertures des deux sites provoquant de fortes infiltrations.

Deux bâtiments à réhabiliter

Adhérente depuis l'origine du CIT et déjà bénéficiaire de ses services, la Commune fait naturellement appel à l'agence pour préparer la réparation des toitures de la mairie, un ancien presbytère de la fin du 19^e, et de la salle des fêtes construite en 1984. S'ajoutera aux futurs travaux des deux bâtiments une réflexion globale et mutualisée autour de la rénovation énergétique et de l'accessibilité. Pour ce faire la Commune fait appel à un architecte afin d'évaluer le coût des réparations, puis contacte le CIT pour une assistance à maîtrise d'ouvrage. Un préprojet prenant en compte toutes les normes actuelles et éligible à un maximum d'aides financières est alors mis en route. Quelques réunions et études plus tard, les appels d'offres sont lancés fin 2024. Le cabinet d'architecte est ensuite sélectionné, il fera rapidement une première

proposition, jugée trop ambitieuse, puis une deuxième plus réaliste.

Une mairie et une salle des fêtes bien chauffées et accessibles à tous.

Outre les nouvelles toitures et la réparation des dommages liés à la tempête, la Commune, en lien avec le CIT, travaille sur l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite. C'est ainsi que des rampes seront installées, autant à la mairie qu'à la salle des fêtes, les bureaux seront reventilés pour une meilleure circulation et les huisseries élargies et changées. Au premier étage de la mairie une grande salle des conseils et des mariages sera également mise aux normes PMR. Concernant le chauffage, une mutualisation technique est prévue pour les deux bâtiments qui bénéficieront de nouvelles pompes à chaleur air/air.

Un dossier sur mesure et rapidement mené

Pour Olivier Hochedel, le Maire de Preuilly, « ces études ont été rapidement finalisées, nous avons apprécié les explications techniques données par les spécialistes du CIT, tout autant que le respect des échéances. Reste maintenant à piloter les travaux pour un achèvement prévu mi-2026, là aussi nous serons accompagnés par l'agence départementale qui répond bien à nos attentes. Il y aura d'autres projets avec le CIT notamment autour du tourisme avec la reconstruction du camping, qui, lui aussi, a disparu lors de la tempête de juin 2023 ».



© Bientôt Architecture et Urbanisme



Les projets réalisés en 2024

Une plaine intergénérationnelle de jeux et de loisirs à Soye-en-Septaine.

Rassembler les générations en plein air

La Commune peut se vanter d'être une des fidèles du CIT, depuis le début de l'actuel mandat elle a, en effet, plusieurs fois sollicité l'agence. Satisfaite des prestations précédemment fournies, c'est tout naturellement que la municipalité se tourne vers l'agence pour un projet d'aménagement d'une plaine inter générationnelle. Située à proximité de l'actuel city stade, sur une surface d'environ un hectare, il s'agit, en réalité d'un futur espace en plein air à destination de publics multiples. Il y aura ici un espace fitness pour tous, un espace clos pour les enfants de 2 à 8 ans comprenant différents jeux ainsi qu'un espace ados pumptrack (parcours pour sports de glisse avec bosses et virages relevés). Le futur équipement proposera également une belle surface centrale pouvant accueillir des manifestations en plein air et des lieux de flânerie. La Commune travaille autant les différents espaces que les accès. En effet, le parcours de santé situé à proximité deviendra plus facilement accessible, tout comme le lotissement voisin.

Penser le futur aménagement

La municipalité, comme bien souvent pour des projets similaires, contacte d'abord le CAUE avant de déposer une demande d'assistance auprès des services du CIT. La Commune ayant déjà travaillé avec l'agence départementale, il a été relativement facile de définir sa demande et ses interlocuteurs prioritaires. Les sollicitations de la Commune portaient, dans un premier temps, sur l'accompagnement pour la méthode, puis, dans un deuxième temps, autour d'une réflexion commune sur les équipements et l'aménagement du futur site.

Un processus de sélection bien mené

Plusieurs réunions d'échange ont ensuite alimenté la progression de la réflexion et du montage des premiers documents. Le CIT donnera alors l'ensemble des éléments à intégrer au

cahier des charges. Ces derniers serviront à rédiger l'appel d'offres. Une fois ce document diffusé, l'agence amène son expertise pour sélectionner puis retenir le maître d'œuvre.

Pour Michel Tibayrenc, Maire de Soye-en-Septaine « les échanges avec le CIT ont permis la validation et le montage financier des demandes de subvention. L'agence a également su faire corriger la première version de la proposition du maître d'œuvre pour l'adapter aux attentes du groupe de travail. Toujours disponible et à l'écoute, dans un climat convivial et de confiance, nous ne pouvons que nous satisfaire de l'apport du CIT et comptons bien bénéficier de son expertise dans la future mise en œuvre du projet. Aujourd'hui le permis d'aménager est en route, nous recherchons des aides financières pour avancer le projet et lancer les travaux selon les subventions obtenues ».



© R. Chemière paysagiste-concepteur

Les projets réalisés en 2024

Restructuration du restaurant scolaire de Foëcy

Des normes strictes à respecter

Conçu il y a déjà quelques années, le restaurant scolaire de Foëcy, qui distribue toute l'année environ 150 repas par jour, se devait de mettre en place quelques travaux afin de respecter un plan de maîtrise sanitaire. Il s'agit de mesures à appliquer afin de prévenir les risques sanitaires alimentaires. Le principe de marche en avant est une démarche qualitative de l'hygiène en restaurant. Elle se traduit par une organisation des locaux et du travail permettant que les produits sains ne croisent jamais les produits sales, afin d'éviter les contaminations croisées. Cette contamination éventuelle peut intervenir au sein d'une zone de stockage ou de fabrication. Il était donc absolument nécessaire, pour respecter ce principe de marche en avant, de séparer les différentes zones de circulation des marchandises.

Une relation durable de confiance

La Commune de Foëcy, comme de nombreuses autres dans le département, connaît bien le CIT, elle a fait appel à ses services déjà plusieurs fois. L'agence a, en effet, dispensé ses services et conseils pour la réhabilitation de l'hôtel du nord (projet autour du cyclotourisme), pour favoriser les circuits courts en restauration collective avec « agrilocal » (plateforme innovante de mise en relation des producteurs, transformateurs locaux, acheteurs publics et privés) et pour des aménagements de voiries aux entrées de la commune. C'est donc tout naturellement que la municipalité s'est tournée vers l'agence départementale pour résoudre le problème du restaurant scolaire.

Un restaurant scolaire aux normes mi-2026

Pour avancer le projet, la Commune signe une convention avec l'agence qui pilote alors quelques réunions pour, dans un premier temps, bien définir les besoins. Cette convention porte sur un accompagnement global. Il s'agit donc de conseils en maîtrise d'ouvrage, en recherche d'aides financières et de subventions, en rédaction des documents administratifs et techniques, puis en suivi des travaux. L'agence s'occupera également du suivi avec les organismes de sécurité et des inspections finales une fois les travaux achevés. Aujourd'hui Les appels d'offres sont lancés, la phase de sélection suivra d'ici peu afin que les travaux puissent débuter en septembre prochain. Ces derniers devraient s'achever avant l'été 2026.

Une relation constructive

Laure Grenier-Rignoux Maire de Foëcy « nous faisons une totale confiance au CIT, l'agence possède toutes les expertises pour un accompagnement de qualité. Elle a la maîtrise technique et administrative, tout cela est précieux pour nous, les choses ont été bien engagées. Nous avons apprécié la disponibilité, et la réactivité de notre interlocuteur, tout comme sa capacité à répondre à nos questions ».



© Quatro Architecture



Les projets réalisés en 2024

Berry-Bouy, un nouveau réseau de chaleur

A l'étude depuis deux ans déjà, le dossier de rénovation du chauffage des bâtiments communaux avance à grands pas. L'objectif de la municipalité est de remplacer les différentes chaudières alimentées au gaz naturel par une installation globale basée sur la géothermie.

Un meilleur score environnemental et des économies

Ce vaste projet concerne sept bâtiments communaux : l'école, la maison de l'enfance, la crèche, le relais assistance maternelle, le restaurant scolaire, la bibliothèque et un lieu de rencontre intergénérationnelle. Ces travaux, une fois achevés, permettront de moderniser et de centraliser le réseau de chauffage. La géothermie, basée sur la récupération des calories se trouvant dans le sol, est une énergie renouvelable qui engendre une forte diminution des émissions de CO2, par rapport à la technologie employée jusqu'à maintenant, ainsi que des économies.

Un champ de sondes thermiques

Il n'y a pas de travaux sur les installations de chauffage sans optimisation des isolations. La Commune de Berry-Bouy n'échappe pas à la règle et réhabilite donc, avant toutes choses, les bâtiments concernés. Une véritable opération anti-gaspi où fenêtres, volets et radiateurs ont été rénovés ou changés. Les réseaux de planchers chauffants (capables de rafraîchir en été) ont, eux aussi, été renforcés. Tout cela s'est fait en lien avec le CIT qui a également piloté l'ensemble des phases concernant le montage de l'étude géothermique. Cette étude est évidemment très importante au regard des enjeux techniques et financiers du projet. Conseils, analyses et échanges avec le CIT ont permis de retenir un acteur technique et de définir les technologies à mettre en place. A Berry-Bouy, il y aura bientôt un champ de 11 sondes thermiques verticales de 140m de profondeur.

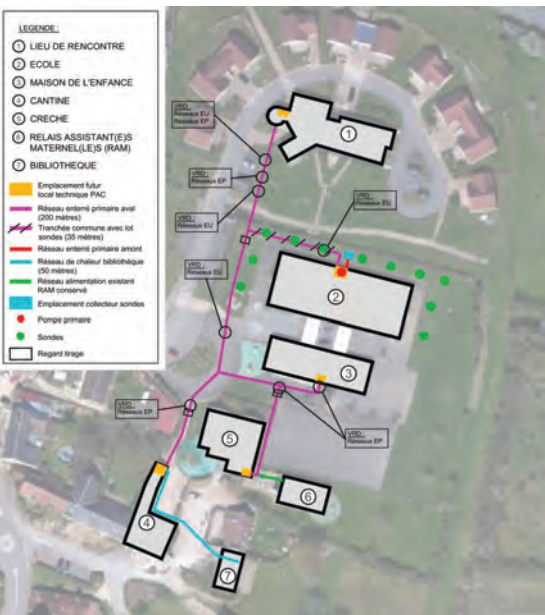
Un projet financé à 80%

Aujourd'hui tous les appels d'offres sont rédigés et diffusés. Les réponses sont en cours d'analyse

afin de sélectionner les futurs prestataires. La relation avec le CIT a également permis de travailler autour du financement des travaux. C'est ainsi que l'agence départementale a monté et déposé les dossiers de subventions auprès du FEDER (fonds européen), de la DETR (État), PETR (Région), CD18 et Adème. Un travail conséquent et indispensable pour la Commune qui devrait voir son projet financé à environ 80%. Quant à la fin des travaux, elle est prévue courant 2026.

Une belle proximité

Pour Bernadette Goin-Demay, Maire de Berry-Bouy « la relation avec le CIT est irréprochable, je connaissais le CIT et ses équipes mais c'est la première fois que nous travaillons ensemble. Une Commune, comme la nôtre ne pourrait, en aucun cas, monter seule de tels dossiers. Le CIT est un véritable facilitateur, les conseils dispensés sont bons, l'écoute excellente et la communication efficace. Nous ferons, à nouveau appel à ses services en cas de besoin, sans hésitation ».



© CEB145

Les projets réalisés en 2024

Chassy, une nouvelle vie pour l'école

A Chassy, le projet de la municipalité repose sur la restructuration et la rénovation de l'ancienne école. Il s'agit d'isoler et de remettre en conformité 3 appartements et de créer 2 logements capables d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

Une étude au bénéfice de la population

Les logements locatifs de la commune, rénovés dans les années 80, sont devenus, au fil des ans, de véritables passoires thermiques et très énergivores. Il est donc nécessaire de repenser complètement l'isolation et le mode de chauffage. Il s'agit de proposer aux futurs locataires des appartements à faibles loyers, confortables et générateurs de charges financières raisonnables. La deuxième réflexion tient en complément de travaux d'isolation à l'accessibilité. Il est en effet prévu de créer deux logements supplémentaires destinés plus particulièrement à un public âgé et donc en perte d'autonomie. Ces deux T2 posséderont des ouvertures élargies et toutes caractéristiques permettant, au maximum, de faciliter la vie des personnes à mobilité réduite.

Un projet exemplaire mûrement réfléchi

Les futurs logements seront parfaitement équipés pour répondre aux demandes des ménages d'aujourd'hui. Ils posséderont des garages situés sous l'ancien préau de l'école ainsi que des parcelles de jardin. Cet investissement étant conséquent et générateur de ressources, il était indispensable pour la Commune de bien s'entourer. Les élus contactent alors l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de

l'énergie) et le CIT. Il est d'abord envisagé un système de chauffage au bois collectif mais l'idée est vite abandonnée au profit de la géothermie. Le futur chauffage par géothermie captera donc les calories dans le sol pour apporter eau chaude et chaleur. Comme il se doit, avant d'envisager les travaux, il est nécessaire de mettre en place une étude de faisabilité. C'est une étape cruciale pour tout projet visant à exploiter l'énergie durable de la géothermie. La convention avec le CIT autorise alors un accompagnement administratif, des échanges et des conseils qui ont permis à la Commune d'avoir le recul nécessaire et les compétences pour le montage des dossiers. Concernant la rénovation et l'isolation, là aussi, le CIT est intervenu pour une assistance à maîtrise d'œuvre et pour les choix des matériaux à utiliser que la Commune souhaitait biosourcés.

Un accompagnement de qualité

Aujourd'hui, le projet est bien avancé et attend les retours des demandes de financement avant de franchir les étapes suivantes, toujours avec l'aide de l'agence départementale. Pour le Maire de Chassy David Souchet « Un tel projet ne peut se mener sans de solides partenariats techniques et financiers. Pour cela, le CIT possède une solide expertise et un savoir-faire en termes d'accompagnement. L'agence nous facilite grandement le travail, nous en sommes satisfaits ».



© Atelier Carré d'Arche

Les projets réalisés en 2024

Une concession de service public pour la gestion et l'exploitation de l'espace multi-accueil intercommunal (crèche) de la Communauté de Communes Arnon-Boischaut-Cher

Choisir un mode de gestion

Après avoir fait le choix de réhabiliter un ancien gîte en espace multi-accueil intercommunal, la Communauté de Communes se devait, une fois les travaux exécutés dans le cadre des marchés publics, de trouver un exploitant pour ce nouveau service public. La CdC s'intéresse alors aux différents modes de gestion d'un espace accueillant de jeunes enfants. Deux possibilités s'offrent à elle : soit une gestion par une régie publique, soit une concession de service public. Il s'agit, dans le deuxième cas, d'un contrat administratif permettant à une personne publique de confier la gestion d'un service. Afin de faire son choix la CdC fait appel au CIT pour une assistance à la décision et choisira, pour sa structure d'accueil, un mode de concession de service public. Restera à trouver un prestataire...

Des documents techniques et administratifs complexes

Il n'est évidemment pas simple de monter des dossiers liés à la petite enfance et la CdC manquait d'expertise pour cela. C'est donc naturellement qu'un appel au CIT est lancé pour rédiger la consultation qui permettra de trouver un exploitant pour l'espace multi-accueil. Ce type d'accompagnement figurant parmi les missions de l'agence, une convention est aussitôt signée pour une assistance à maîtrise d'ouvrage. Le CIT fait alors une offre d'accompagnement en préparant la consultation. Dans le détail cette consultation comprend la mise œuvre de

cette dernière, la mise en concurrence, l'analyse des offres des candidats, la sélection du prestataire, la mise en œuvre du contrat de prestation et même pré-installation du prestataire. Autant dire un ensemble de pièces techniques, administratives et organisationnelles. En effet, pour ce type de délégation le cahier des charges doit comprendre les dispositions générales, les conditions de gestion des services, les définitions d'entretien et maintenance ainsi que les conditions financières. Notons que l'exploitant doit collecter les participations des familles, de la CAF ainsi que celle de la CdC. Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, les responsabilités de chacun, et par conséquent les assurances, doivent être déterminées.

Un prestataire qualifié retenu

Une fois la consultation réalisée, les offres analysées, les ajustements effectués et la négociation menée, un prestataire est retenu. Reste désormais à ouvrir la structure, ce sera chose faite le 18 août prochain. Pour Dominique Burlaud, le Président de la CdC « la mission est désormais presque à son terme et nous sommes très satisfait des services du CIT. Il était évident que nous avions besoin d'aide et d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour ce dossier pointilleux. Nous remercions l'agence départementale et l'investissement des collaborateurs pour l'excellent travail fourni ».



Les projets réalisés en 2024

Baugy et SIAEPA Cuffy-Cours les Barres, renouvellement des concessions de services d'eau potable et d'assainissement collectif qui s'achevaient fin 2024

Définir les besoins

Pour ces différents dossiers la mission du CIT consiste d'abord à aider les collectivités dans la définition des besoins sur le niveau d'exigence des services en faveur de la collectivité et des abonnés imposés au futur concessionnaire tout en maîtrisant l'impact financier de la tarification. Une fois ce niveau d'exigence défini, le CIT monte alors les dossiers de consultation pour chaque procédure afin de lancer la consultation. Pour ces deux collectivités et pour le contrat d'eau potable, la consultation a été ouverte à variante obligatoire prévoyant le déploiement d'une télérelève des compteurs des abonnés et objets connectés du service. Cette technologie présente de multi avantages autant pour le consommateur que pour le concessionnaire où la collectivité. Par exemple, elle permet d'obtenir en temps réel le relevé des compteurs des abonnés ainsi que les informations liées à la consommation d'eau tout au long de la chaîne de distribution.

Accompagner pour optimiser la qualité de service

Une fois l'analyse présentée aux élus et les offres initiales reçues, une phase de négociation s'est engagée pour atteindre la qualité de service attendu tant sur le volet technique que financier. A noter que pendant cette phase de négociation, il a été demandé aux candidats de se rapprocher de Berry Numérique pour que le réseau LoRa-Wan (infrastructure de communication nécessaire à la télérelève) soit porté par Berry Numérique afin de mutualiser les réseaux. Dans

ces dossiers la mission d'accompagnement de l'agence comprend la rédaction des DCE, des différents rapports liés à la procédure et des délibérations, la conduite des auditions et négociations ainsi que le suivi des contrats passés pendant un an. En complément un accompagnement de chaque collectivité dans le suivi de l'exécution des engagements sera proposé en fin d'année sur la durée de chaque contrat.

Des élus pleinement satisfaits

Pour Pierre Grosjean, Maire de Baugy « Avec le CIT, tout est clair et sans ambiguïté, cet accompagnement est indispensable pour nous. En fait, notre interlocuteur, avec toutes ses compétences et connaissances, fait l'interface avec les acteurs du marché. Nous avons véritablement travaillé en tandem. Le CIT a été parfait autant dans la relation avec le Maire qu'avec les équipes municipales ou la commission ».



Pour Jean-Pierre Lesueur, Président SIAEPA Cuffy - Cours les Barres « Nous avons apprécié les compétences de l'agence et, plus spécifiquement celles de notre interlocuteur. Ils connaissent les contrats sur le bout des doigts. Il nous a aidé pour faire nos choix et sur les répercussions de ces derniers. Chaque choix a été chiffré, nous pouvions prendre les bonnes décisions. Le CIT nous a vraiment facilité la tâche ».



Les agents du Département

Les agents du Département intervenus pour le compte de l'Agence,
au service des adhérents

ANDRIEUX ANTHONY
AUROUX ISABELLE
BARDIOT GUY
BARDON CHRISTOPHE
BEDOUEILLAT LOIC
BEGNEU STEPHANE
BERGER CHRISTOPHE
BISSON PHILIPPE
BITAUD HERVE
BLIAUT ALAIN
BONNIN GUILLAUME
BOUCHERAT SYLVAIN
BRAVY GILLES
BRETEAU FRANCK
BRESSON CHRISTIAN
CAMUSAT THIERRY
BRUNEAU CHRISTOPHE
CANON CLARISSE
CARABIN GREGORY
CARLOT LUDOVIC
CHATRIOT AGNES
COROT ERIC
CHARLES CHRISTOPHE
COQUERY STEPHANE
COTE FRANCK
DANGEVILLE PASCAL
DEMOULE BENJAMIN
DUSART THIERRY
DESSEIGNE CHRISTOPHE
DUPONT BRUNO
GIROUARD HUGO
DUTERDE GILLES
GIRARD JOHNNY
HAUTIN TANGUY
ESME JESSY
JOUANNIN ADRIEN
JOUANNIN BENJAMIN
KAIL ELEA
LABBE GREGORY
LACROIX SEBASTIEN
LE BLEIS PIERRE-JEAN
LEGRAS GUILLAUME
LELARGE JOHAN
MARTIN ERIC
MARCHAL MICHAEL
MACRON ARNAUD
MASSICOT VINCENT
MASSON FRANCK
MALABRY MORGAN
OLMI VALERIE
NAUDIN PHILIPPE
MORISSET LESLIE
OUZET SEBASTIEN
ORLIANGE MICKAEL
PELLISA DIDIER
NUNES SERGE
PEYNOT CHRISTIAN
PETIT VINCENT
PERROT ERIC
PIFFAULT NATHALIE
POIRIER LAURENT
PION STEPHANE
POUVREAU-GRISARD ROXANE
REBOIS PHILIPPE
RAT BRUNO
PROVOT ALAIN
RENNARD ETIENNE
RICHARD LAURENT
RODRIGUEZ CHRISTOPHE
ROUZEAU PASCAL
ROUZEAU PASCAL
SADRIN MARC
SANTOS FERNANDO-MANUEL
ROYER MATHIEU
TOURNY CHRISTOPHE
VAUTRIN ANTONY
THIERRY DIDIER
THOMAS VALENTIN
SPRING ALBAN
POIRE MAGALIE
TROCHET MICKAEL
PARRY NATHALIE
VILAIN FABRICE
ARNAUD STEPHANIE
JOUET BERTRAND
DUPLAIX YANNICK
RIOUX SOPHIE
GUILLLOT SANDRINE
ROCHAIS EMMANUEL
VILLEMIN VIRGINIE



Hotel du Département
1, place Marcel Plaisant- 18023 BOURGES
www.cher-ingenierie.fr